

La charte d'avenir bovins lait du CRIEL Alpes Massif Central

Renouvellement des générations et attractivité de la filière laitière



La charte d'avenir Bovin Lait Criel AMC souhaite donner encore plus de visibilité aux démarches départementales et locales existantes : en ce sens, elle se positionne de manière complémentaire avec l'ambition de stimuler et mettre en synergie toutes les initiatives en cours ou naissantes sur le sujet du renouvellement des générations – attractivité du métier.



LA FILIÈRE LAITIÈRE FACE À UN VIRAGE

Ce qu'elle représente

- 4^{ème} région laitière
- 11 000 exploitations
- Situées à 85 % en zone de montagne
- 32 500 ETP
- 42% des tonnages AOP et IGP

Une situation critique *

- Une baisse régulière du nombre d'exploitations - 3.6% par an
- Un taux de renouvellement largement en deçà des autres filières agricoles (2.7% en bovin lait, 7 % en maraichage)
- Un vieillissement marqué des chefs d'exploitations (+3 ans sur l'âge moyen des chefs d'exploitation en 8 ans)

* sources : sinaps, draaf, msa



UNE VOLONTÉ DE RÉAGIR

Les Jeunes Agriculteurs, les collègues du CRIEL se mobilisent et lancent la « Charte d'avenir bovin lait du CRIEL AMC »

- Pour donner envie aux futurs porteurs de projet
- En cohérence avec l'un des 4 piliers de France Terre de Lait
- Pour mobiliser tous les partenaires de la filière autour de cette problématique commune



DEUX NIVEAUX D' ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Dans le champ collectif : interprofession et partenaires

- Mises en relation et animation : réseaux partenaires, enseignement-formation, institutionnels
- Partage d'informations
- Communication positive
- Liens et partenariat avec dispositif Installation-Transmission des Chambres d'Agriculture

Dans le champ privé, des dispositions particulières « jeunes installés » dans :

- La contractualisation (Organisations de Producteurs, entreprises, coopératives)
- Les offres de services (Organisations Professionnelles Agricoles partenaires)



LE PLAN D'ACTION EN 4 VOLETS

Volet 1 - Animation, mise en relation et communication

- **Faire du lien** entre les réseaux, permettre les partages d'informations et faciliter la synergie entre les organismes de conseils techniques, d'accompagnements économique et financier.
- **Avoir une vision partagée** de la situation de la filière, de ses besoins et des opportunités offertes, en s'appuyant sur un observatoire dédié à l'installation et à la transmission.
- **Mettre en avant** l'élevage, ses métiers d'éleveurs et de salariés, auprès de l'enseignement, du monde agricole, du grand public, (public en reconversion) et des jeunes, notamment sur les réseaux sociaux.

Volet 2 - Actions auprès de l'enseignement et de la formation

- **Présenter** la filière, les métiers et l'ambition interprofessionnelle sur le recrutement auprès de l'enseignement et de la formation professionnelle.
- **Mobiliser** des outils, des professionnels et animateurs pour aller à la rencontre des lycées. Il sera fait le lien avec les différents réseaux qui font déjà des interventions.

Volet 3 - Ressources Humaines

Nous voulons que tous puissent exercer leur métier dans des conditions qui permettent épanouissement professionnel et personnel et souhaitons nous mobiliser sur 4 thématiques :

- **L'astreinte/traite** : conseils et investissements (ergonomie, confort au travail),
- **L'aide au remplacement et au salariat** : travail avec pôle emploi, formation pour accueillir un jeune salarié...
- **L'accompagnement des formes sociétaires** : mieux travailler ensemble, savoir accueillir un jeune et son projet,
- **L'accompagnement des cédants** et la préparation à la transmission.

Volet 4 - Actions aidées

Sur la base d'un fonds collectif alimenté par des fonds publics, des fonds interprofessionnels, des conventions de mécénat, un « chèque-nouveau porteur de projet » pour :

- **L'aide au service de remplacement**
- **L'appui aux Ressources Humaines**
- **La formation qualité du lait**



MES ENGAGEMENTS EN TANT QUE PARTENAIRE SIGNATAIRE

- participer à la mise en œuvre d'au moins 1 des 4 volets du plan d'action,
- proposer aux jeunes porteurs de projets, des mesures spécifiques à leurs profits,
- Participer à des rencontres bi-annuelles pour partager le contexte de la filière, évaluer les résultats, réviser les objectifs, susciter des synergies entre réseaux.



NOUS ONT DEJA FAIT PART DE LEUR VOLONTE DE NOUS REJOINDRE

Nos organisations professionnelles et partenaires



Les entreprises adhérentes à nos 2 fédérations de collègue



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS REGIONAUX



LE CRIEL

Le CRIEL Alpes Massif Central, l'interprofession laitière a été créée par des femmes et des hommes engagés : producteurs, l'ensemble de la transformation laitière (coopératives, industriels privés).

Tous partagent cette conviction et agissent collectivement pour des valeurs communes : une production locale avec des fermes à taille humaine et des sites de production répartis sur l'ensemble du territoire, une diversité de produits laitiers qui font la fierté, l'histoire et le futur de nos régions, dans la maîtrise du respect des traditions et à la pointe de l'innovation. Le CRIEL remplit deux objectifs principaux : faciliter les relations entre producteurs et transformateurs de la filière laitière et promouvoir l'image du lait et des produits laitiers.

Retrouvez-nous sur : www.crielamc.fr

Contact : contact@crielamc.fr - ☎ 04 72 72 49 40

